

COUR D'APPEL DE SAINT DENIS

rôle définitif de la 7^{ème} session de la Cour criminelle au titre de l'année 2026

Nous, Magali ISSAD, Conseillère à la Cour désignée Présidente de la cour criminelle pour la session 07 au titre de l'année 2026 par ordonnance de la Première Présidente en date du 10 février 2026.

Arrêtons comme ci-dessous le rôle de cette session

ROLE	N° greffe	Personnes concernées	Audiences
1	25/0072	<p>AMASSY Cédric VIOL COMMIS SUR PERSONNE VULNERABLE Assisté par Me MARDAYE Sameïdha,</p> <p>Partie Civile : ██████████, Représentée ou assistée par Me FOUILLEN Céline</p>	<p>lundi 15 juin 2026 et mardi 16 juin 2026 08h30</p>
2	25/0073	<p>ODON Teddy,</p> <p>VIOL INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR PAR UN MAJEUR AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME AGRESSION SEXUELLE INCESTUEUSE SUR UN MINEUR PAR UN MAJEUR AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME Assisté par Me GORCE Fabian,</p> <p>Parties Civiles : ██████████, es nom et es qualité de représentant légal de ██████████, Représentées ou assistées de Me DUQUE AZUERO Juliana,</p>	<p>mercredi 17 juin 2026 et jeudi 18 juin 2026 08h30</p>
3	25/0069	<p>HOARAU Olivier VIOLS INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME AGRESSIONS SEXUELLES INCESTUEUSES SUR UN MINEUR DE 15 ANS Assisté de Maître MOREL Jean-Jacques et Me RAJAOFERA Sonia</p> <p>BOYER Edwige,</p> <p>NON ASSISTANCE A MINEUR DE 15 ANS EN DANGER, NON DENONCIATION DE MAUVAIS TRAITEMENTS, PRIVATIONS, AGRESSIONS OU ATTEINTES SEXUELLES INFLIGES A UN MINEUR DE 15 ANS, Assisté par Me MARDAYE Dévaguy,</p> <p>Parties Civiles : ARAJUFA, es qualité d'administrateur ad'hoc de ██████████ et ██████████, Représentée ou assistée par Me LAGUERRE Chantal,</p>	<p>vendredi 19 juin 2026 au mardi 23 juin 2026 08h30</p>

Fait en notre cabinet, le 02 mars 2026

Magali ISSAD